ploya Marc-Antoine Petit était bien faite pour donner d'emblée une grande faveur à ce nouveau mode d'élection.

Les détails dans lesquels je viens d'entrer seront peut-être trouvés trop minutieux et un peu étrangers à mon sujet; mais ils se rattatachent à un point historique qui fait assez d'honneur à la mémoire de mon père pour ne pas les laisser dans l'oubli; c'est qu'en effet ce fut lui qui signala le premier à l'administration tout ce qu'avait de défectueux le service de chirurgie; ce fut lui qui, le premier encore indiqua les moyens de mettre un terme à ce fâcheux état de choses, et ce fut enfin un de ses élèves. Marc-Antoine Petit, qui sortit victorieux du premier concours.

Le bien est lent à s'opérer. C'était en 1770 que H.-J. Pointe fit, pour la première fois, connaître les abus dont il vient d'être question, et ce fut seulement en 1788 que l'on se décida à les faire cesser! Aujourd'hui même, les améliorations réclamées depuis soixante et dix ans, quoique d'une utilité et d'une urgence évidemment démontrées, sont loin d'être complètement effectuées. Encore la plupart de celles que l'on a opérées ne le seraient-elles pas, peut-être, si l'on n'y eût été poussé par la disposition générale des esprits qui, à l'aurore de la révolution française, marchaient à grands pas dans la voie des changements, des réformes et des innovations.

Quoique H.-J. Pointe vécût dans un temps où la médecine et la chirurgie étaient encore séparées, il n'était pas moins convaincu de l'avantage qu'il y aurait pour l'une et pour l'autre à être réunies; et il a laissé, sur ce sujet, quelques lettres dans lesquelles son opinion est clairement exprimée, ainsi que la réalité des motifs qui la fondent. Il était lui-même profondément instruit dans ces deux branches de l'art de guérir; et nous allons voir comment, déjà maître en chirurgie, il se fit recevoir docteur en médecine.

A cette époque, le titre de maître en chirurgie, pour celui même qui avait été chirurgien-gagnant-maîtrise, ou agrégé au collége royal de chirurgie, était bien loin de donner une position sociale aussi élevée que celle dont faisait jouir le titre de docteur en médecine. Or, les idées de H.-J. Pointe sur l'utilité de la réunion de ces deux branches de l'art de guérir, et le désir qu'il avait de se placer le plus honorablement possible dans l'opinon publique, le dé-